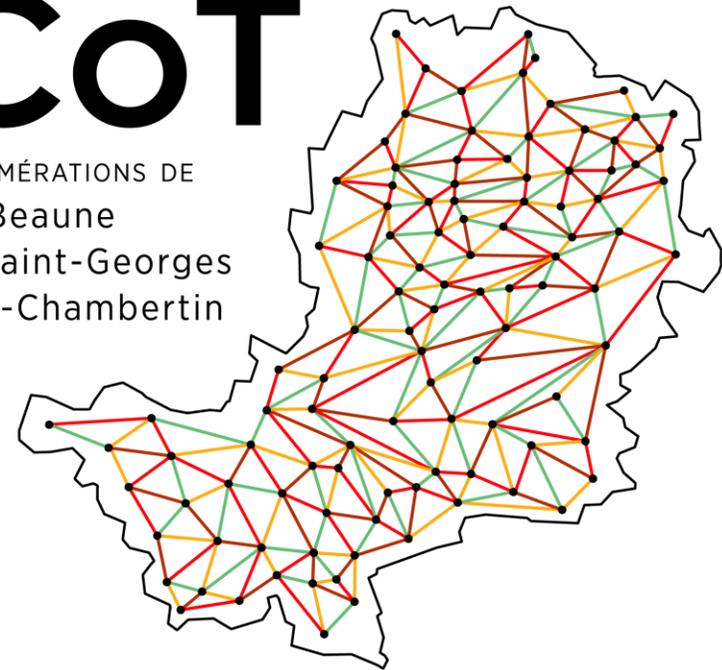


Comité Syndical Syndicat Mixte du SCoT

26 mars 2025

SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin



Ordre du jour

1. Approbation du Procès Verbal séance du 05 février 2025
2. Délibérations C 25 04 à C 25 07

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2025



C 25 04

Budget principal
Compte de gestion 2024



C 25 05

Compte administratif et
affectation des résultats 2024 -
Budget principal



C/25-05 – Compte administratif et affectation des résultats 2024 – Budget principal

- Il est proposé au CS :
- **DE DONNER ACTE** de la présentation faite du compte administratif :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs reportés	9 053.88 €			81 794.66 €
Opération de l'exercice	127 208.03 €	169 747.88 €	4 895.88 €	40 423.59 €
TOTAUX	136 261.91 €	169 747.88 €	4 895.88 €	122 218.25 €
Résultat de clôture hors Reste à réaliser		33 485.97 €		117 322.37 €
Reste à Réaliser au 31/12/2024			0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture avec Reste à réaliser		33 485.97 €		117 322.37 €

- Considérant l'excédent d'investissement de **117 322.37 €** de **DÉCIDER** d'affecter cette somme au compte 001 excédent d'investissement reporté,
- Considérant l'excédent de fonctionnement de **33 485.97 €** de **DÉCIDER** d'affecter cette somme au compte 002 excédent de fonctionnement reporté,
- **D'ARRÊTER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

C 25 06

Budget primitif principal –
Exercice 2025



C/25-06 – Budget primitif principal – Exercice 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Chapitres	Montant
011 – Charges à caractère général	7 095.00 €
012 – Charges de personnel	99 000.00 €
042 – Amortissement	30 270.00 €
Total Dépenses	136 365.00 €
74 – Participations	98 907.03 €
042 – Amortissement subventions	3 972.00 €
002 – Excédent de fonctionnement	33 485.97 €
Total Recettes	136 365.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Chapitres	Montant
20 – Immobilisation incorporelle	153 927.37 €
21 – Immobilisation corporelle	1 500.00 €
040 – Amortissement subvention	3 972.00 €
Total Dépenses	159 399.37 €
001 – Excédent d'investissement	117 322.37 €
10 – Dotations	11 807.00 €
040 – Amortissement	30 270.00 €
Total Recettes	159 399.37 €

- Il est proposé au CS :
 - **DE VOTER** le budget primitif 2025,
 - **D'AUTORISER** le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitre à l'exclusion du chapitre 012 relatif aux dépenses de personnel dans la limite de **7.5%** des dépenses réelles de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

C 25 07

Répartition de la contribution -
Année 2025



C/25-07 – Répartition de la contribution Année 2025

Le budget de fonctionnement 2025 s'équilibre par une participation des Communautés à hauteur de **98 907.03 €**.

La répartition par communauté est la suivante :

- Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud (65%) : **64 289.57 €**,
- Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges (35%) : **34 617.46 €**.

• Il est proposé au CS :

- **D'ADOPTER** la répartition de la contribution année 2025 ci-dessus.

SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin

